

Sujet bac 2009 : Sciences Economiques et Sociales Obligatoire Série ES – Antilles Guyane

Question de synthèse étayée par un travail préparatoire

Il est demandé au candidat :

1. de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.

2. de répondre à la question de synthèse :

- par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé,*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles,*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.*

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

THÈME DU PROGRAMME :

Organisation du travail et croissance

Travail préparatoire (10 points)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum.

- 1.** D'après le **document 1**, quelles sont les caractéristiques des modes d'organisation du travail mis en place à compter des années 80, dans les entreprises françaises ? *(1 point)*
- 2.** Distinguez les nouvelles formes d'organisation du travail des pratiques tayloristes et fordistes qui dominaient dans les années 70 ? **(document 1)** *(2 points)*
- 3.** Quels sont les effets du développement de l'autonomie des salariés dans le cadre des nouvelles formes d'organisation du travail ? **(document 2)** *(2 points)*
- 4.** A l'aide d'un calcul approprié, mesurez l'évolution de la proportion des salariés qui sont soumis à un contrôle ou à un suivi informatisé entre 1994 et 2003. **(document 3)** *(1 point)*
- 5.** Comment les contraintes organisationnelles ont-elles évolué entre 1994 et 2003 ? **(document 3)** *(2 points)*
- 6.** Expliquez la phrase soulignée dans le **document 4**. *(2 points)*

Question de synthèse (10 points)

Après avoir présenté les transformations récentes de l'organisation du travail, vous montrerez que les caractéristiques du taylorisme n'ont pas totalement disparu.

DOCUMENT 1

Les entreprises ont dû réviser leur mode d'organisation à compter des années 80. [...] Inspirée de l'expérience Toyota, la stratégie de la *lean production** organise une série de ruptures déterminantes avec les pratiques tayloriennes. Pour répondre au plus vite et au plus juste aux demandes qui lui sont adressées, l'entreprise ne met d'abord en fabrication que les articles qui lui sont commandés. [...] Une telle option conduit à la disparition des stocks puisque seules sont produites et assemblées les pièces nécessaires pour satisfaire la demande. Dans une logique de concurrence multicritères (prix, services associés, disponibilité du produit...), la qualité devient ensuite une préoccupation prédominante. Les procédures de traçabilité sont mises en œuvre dans un tel esprit. Elles exigent des salariés d'intervenir au plus tôt et au plus près du processus de production, et cela de manière à signaler les imperfections et à remédier aux défaillances aussi vite que possible.

La polyvalence et l'élargissement des compétences constituent un autre impératif pour des organisations intégrées qui cherchent à maîtriser à la fois les quantités produites, la qualité et les délais de fabrication.

*Lean production = « production au plus juste » ou « juste à temps »

Source : M. LALLEMENT, « Organisation et relations de travail », *Cahiers français*, n° 326, mai- juin 2005

DOCUMENT 2

Aujourd'hui l'élargissement des tâches rend souvent le travail moins répétitif, la mécanisation réduit certaines pénibilités, comme le port de charges lourdes. Et sur longue période, le nombre des accidents a nettement baissé. Mais les formes modernes d'organisation engendrent aussi souvent une contrainte commerciale plus forte; [...] la production est pilotée par l'aval, c'est-à-dire par le client, et celui-ci se révèle souvent plus tyrannique que le contremaître. La pression qu'il fait peser et le stress supplémentaire qu'impliquent l'autonomie et la responsabilité accrues des salariés sont des facteurs essentiels de l'intensification du travail constatée ces dernières années.

Source : L. MAURIN, « Comment le travail a changé », *Alternatives économiques*, Hors Série n°68, 2006

DOCUMENT 3

Les expositions aux contraintes organisationnelles en France *Pourcentage de salariés exposés à des contraintes de rythme de travail.*

	1994	2003
Déplacement automatique d'un produit ou cadence automatique d'une machine	8	9
Salariés soumis à un contrôle ou à un suivi informatisé	14,5	27
Dépendance immédiate vis-à-vis d'un ou plusieurs collègues	26,3	28
Contrôles ou surveillances permanents exercés par la hiérarchie	28,4	25,5
Doit fréquemment interrompre une tâche pour en effectuer une autre non prévue	46,2	58,4
Rythme de travail imposé par une demande extérieure obligeant à une réponse immédiate	49,8	55,4
Travail sur écran plus de 20 heures par semaine	11,9	21,3
Répétition d'un même geste à cadence élevée plus de 10 heures par semaine	12,5	9,5

Source : « L'exposition aux risques et aux pénibilités du travail de 1994 à 2003. Premiers résultats de l'enquête SUMER 2003 », *DARES*, n° 52.1, décembre 2004

DOCUMENT 4

Le Charlot des *Temps modernes* pouvait certes s'ennuyer sur sa chaîne répétitive, mais seuls son corps et ses réflexes étaient mobilisés. Aujourd'hui, [...] la caissière de votre hypermarché doit non seulement manipuler quotidiennement deux tonnes de marchandises, mais aussi trouver l'emplacement de milliers de codes-barres, les scanners, répondre à vos sollicitations, anticiper vos modes de paiement ou encore éviter « la démarque inconnue » (le vol). De fait, contrairement aux représentations les plus répandues, les formes de pénibilité traditionnelles et nouvelles ne se substituent pas : elles se cumulent. Et ce cumul peut se traduire par des pathologies d'hypersollicitation, en particulier les troubles musculosquelettiques (TMS). 11 % des hommes et 15% des femmes en souffrent d'après l'étude pilote menée dans les Pays de la Loire en 2003.

Source : P. ASKENAZY, « Santé: l'impact des nouvelles formes de pénibilité au travail », *Le Monde*, 20 décembre 2005

Dissertation appuyée sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Comment l'origine sociale des individus influence-t-elle leur destinée sociale ?

DOCUMENT 1

Extrait de la table des destinées sociales des hommes et des femmes de 40 ans et plus en 2003

Groupe socioprofessionnel du père	Groupe socioprofessionnel des fils et des filles en 2003 (en %)				
		Cadre et profession intellectuelle supérieure	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier
Cadre et profession intellectuelle supérieure	Fils	53,9	24,4	7,0	7,8
	Fille	32,4	36,2	25,9	2,2
Profession intermédiaire	Fils	33,7	33,3	10,0	15,8
	Fille	15,5	32,5	41,8	6,7
Employé	Fils	22,1	29,4	16,6	26,0
	Fille	22,1	29,4	51,0	9,5
Ouvrier	Fils	10,8	23,5	13,2	45,4
	Fille	4,6	16,4	54,5	19,6
Ensemble	Fils	19,9	24,7	11,3	31,3
	Fille	10,2	23,0	47,8	12,8

Champ : hommes et femmes, actifs occupés ou anciens actifs occupés en mai 2003, âgés d'au moins 40 ans.

Lecture : 53,9 % des fils de cadres sont cadres et 32,4 % des filles de cadres sont cadres.

Source : D'après Insee, *enquête FQP 2003*,
repris dans A. BIHR et R. PFEFFERKORN, *Le système des inégalités*, La Découverte, 2008.

DOCUMENT 2

Aussi étrange que cela puisse paraître pour une question aussi fondamentale, l'impact du revenu des parents et des conditions de vie des familles sur la scolarité des enfants est encore très loin d'être bien mesuré et compris. [...] En 1997, près des deux tiers des enfants de 15 ans appartenant aux 20 % des familles les plus pauvres sont en retard en troisième contre seulement un cinquième environ des adolescents appartenant aux 20 % des familles les plus aisées. Le risque d'accumuler du retard scolaire dans le primaire ou au collège est plus de trois fois plus élevé pour les familles les plus modestes que pour les familles les plus aisées. [...] Une grande partie des inégalités entre les enfants de famille riche et de famille pauvre apparaît ainsi bel et bien générée en propre par les inégalités de revenus entre parents et non par des différences de capital scolaire et culturel existant entre les parents riches et les parents pauvres. [...] Plus le revenu parental est faible, plus l'accès au logement, mais aussi à la santé ou encore à une alimentation de qualité, est précaire et plus la réceptivité des enfants à l'école est problématique.

Source : E. MAURIN, *L'égalité des possibles, la nouvelle société française*, Seuil, 2002

DOCUMENT 3

De l'entrée en sixième en 1995 à l'entrée en CPGE ⁽¹⁾ en 2002 : composition sociale des classes (en %)

	Sixième en 1995	Terminale S en 2001	CPGE 1 ^{ère} année en 2002
Agriculteurs	2	2	2
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	8	7	7
Cadres et professions intellectuelles supérieures ⁽²⁾	12	29	42
Enseignants	3	8	12
Professions intermédiaires ⁽³⁾	15	19	14
Employés	16	13	9
Ouvriers	32	15	6
Retraités et inactifs	12	7	8
Total	100	100	100

(1) Classes préparatoires aux grandes écoles.

(2) Sauf professeur.

(3) Sauf instituteur.

Source : D'après Observatoire des inégalités, *L'état des inégalités en France*, Belin 2007

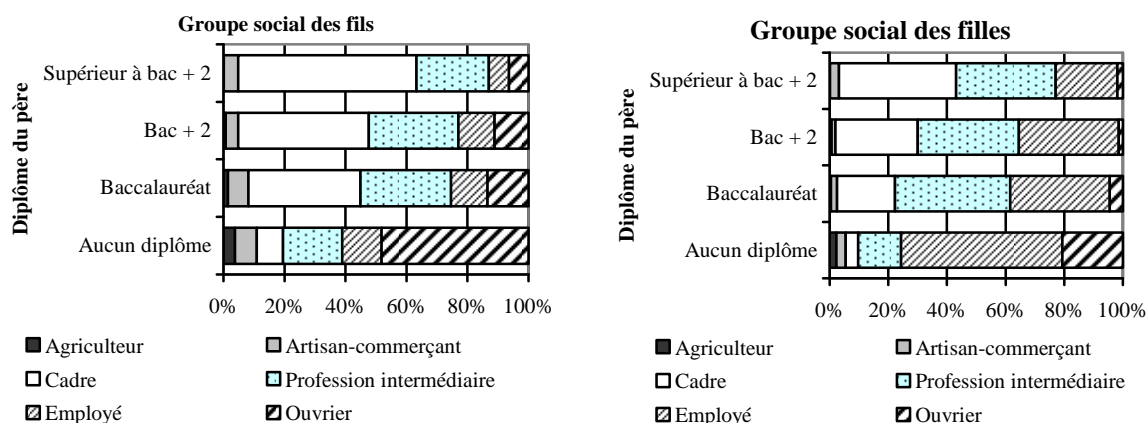
DOCUMENT 4

Si l'avenir professionnel est de plus en plus fortement conditionné par la formation scolaire, il varie aussi selon le milieu social d'origine, qui peut soutenir les jeunes dans leur accès au premier emploi. À diplôme égal, la réussite de l'insertion dépend encore notamment des relations sociales de la famille facilitant l'embauche (par le « piston » plus ou moins direct, l'introduction ou la recommandation auprès de l'employeur, le conseil avisé ou la circulation de l'information). Les jeunes non ou peu diplômés peuvent aussi bénéficier de cet appui pour obtenir par exemple un emploi saisonnier ou un stage. Relativement méconnues, ces stratégies familiales de valorisation ou de compensation du diplôme lors des premiers pas sur le marché du travail prennent une importance et des formes très variables selon les milieux sociaux. [...] Mis à part ceux qui ont été aidés financièrement pour monter un projet, pour lesquels ce soutien a permis l'accès à une profession indépendante bien plus souvent que pour les autres, la mobilisation des ressources relationnelles ne change pas beaucoup la donne, si ce n'est qu'elle augmente les chances de rester dans les catégories populaires pour les enfants d'agriculteurs, d'employés ou d'ouvriers.

Source : T. POULLAOUEC, « Les familles ouvrières face au devenir de leurs enfants », *Économie et statistiques* n° 371, 2004

DOCUMENT 5

Groupe social des enfants en fonction du diplôme de leur père



Champ : personnes de 40 à 59 ans ayant déjà travaillé.

Lecture : 48 % des personnes de 40 à 59 ans ayant déjà travaillé, dont le père n'était pas diplômé, sont ouvriers.

Source : D'après Insee, *Enquête Formation et qualification professionnelle de 2003*

DOCUMENT 6

En France, les disparités sociales de destins scolaires ne sont pas seulement le produit des inégalités de réussite qui marquent encore profondément le déroulement des scolarités élémentaires et secondaires. Elles sont aussi le fruit d'attentes et de stratégies scolaires qui restent socialement différenciées. Les familles appartenant aux milieux sociaux les plus favorisés et celles qui sont les plus diplômées expriment toujours des demandes de formation plus ambitieuses, qui ne reflètent pas seulement la meilleure réussite scolaire de leurs enfants mais traduisent aussi une aisance plus grande de ces familles à intégrer l'école dans leur stratégie de reproduction sociale. La presque totalité des élèves entrés au collège parvient en troisième, mais les orientations en fin de troisième sont marquées socialement. [...] Ainsi, à notes au contrôle continu du diplôme national du brevet comparables, un décalage de vœux d'orientation apparaît parmi les élèves faibles ou moyens. Lorsqu'ils ont obtenu une note au contrôle continu qui se situe entre 9 et 12, 94 % des enfants de cadres contre seulement 67 % de ceux d'ouvriers demandent une orientation vers le second cycle général et technologique des lycées.

Source : C. PERETTI (dir.), « L'École réduit-elle les inégalités sociales ? », in *Dix-huit questions sur le système éducatif*, La Documentation française, 2004